

LE PIERRE- BRILLANT

Mensuel d'information

Val-Brillant

Volume 10 No 8 & 9

Le 22 février 1990

Carnaval 90

DU 24 FÉV.

AU 3 MARS

LE PIERRE-
BRILLANT

ADMINISTRATION NOUVELLE



PAGE 2

L'Avenir du Journal

Bonne nouvelle, le Journal n'est pas mort. Il nous fait plaisir de vous annoncer que suite à l'assemblée générale spéciale du 4 février dernier une nouvelle administration a été élue:

Marc Bélanger	Président
Colombe Fournier	1er Vice-présidente
Charles-Henri Guay	2e Vice-président
Jean-Luc St-Onge	Trésorier
Ls-Philippe Caron	Secrétaire

Nous leur souhaitons tout le succès possible et longue vie au Journal.

L'ancien conseil d'administration

* * * * *

Le Journal de Février est fait encore par l'ancien groupe de la production, ceci pour laisser le temps aux nouveaux de s'installer avant de faire leur premier journal.

Avis aux abonnés de bien vouloir continuer de payer leur abonnement.

Le nouveau conseil d'administration du journal est à la recherche d'une personne pour dactylographier le journal. Appelez au 629-2053 ou 742-3615 et demandez Marc Bélanger. Merci

La Direction



**LES ENTREPRISES
CAROL COLLIN^{ENR.}**

EXCAVATION - DRAINAGE
CHAMP D'ÉPURATION

Pour tous les travaux de creusage
dans les endroits restreints

SEPT JOURS PAR SEMAINE

Val-Brillant

Tél.: (418) 742-3863

LE PIERRE- BRILLANT

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 152
VAL-BRILLANT
GOJ 3L0

DIRECTION

BELANGER, Lucien Prés.
TURCOTTE, Françoise V-P
AUCLAIR, Marcel Sec-Trés

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR, Marcel

Responsables de page

BELANGER, Lucien
CHICOINE, Normand
LAUZIER, Marie-Paule
ST-ONGE, Jean-Luc
TURCOTTE, Françoise
TURGEON, Estelle

PRODUCTION

Composition

TURCOTTE, Denise

Graphiste

AUCLAIR, Marcel

Montage

TURCOTTE, Denise

DISTRIBUTION

TURCOTTE, Françoise
742-3831
TURCOTTE, Valère

IMPRESSION

Imprimerie Service
Amqui 629-4321

Tirage: 700 copies

Abonnements: 8,00\$ année

Dépôt légal: QUEBEC
CANADA

Courrier 2ième classe

Enregistrement 5 5 6 8

On bouge...

Info-Ainé(e)s vous informe

Depuis le 6 novembre 1989 Info-Ainé(e)s va bon train. Quatre personnes travaillent à l'élaboration d'un recueil concernant les programmes, les droits et les services tant au Fédéral qu'au Provincial pour les Aîné(e)s. Notre région et la périphérie pourront bientôt bénéficier de ces informations lors de séances prévues qui se feront localement.

Dès avril 90 deux animatrices: Yolande Boudreau et Lyne Couture parcourront le territoire des quatre M.R.C.: Avignon, Matapédia, Mitis et Rimouski-Neigette, afin d'y rencontrer chacun des Clubs de l'Age d'Or et autres Clubs sociaux intéressés à connaître l'existence des programmes gouvernementaux pour les aîné(e)s.

Colombe Fournier coordonnatrice ainsi que Guylaine Tardif secrétaire assurent une permanence au bureau de Val-Brillant dont le numéro de téléphone est: 742-3640.

Rappelons que: Info-Ainé(e)s a été rendu possible grâce à une contribution financière du Ministère de la Santé Nationale et du Bien-être social par son programme d'autonomie des Aîné(e)s.

Nous vous invitons à assister aux réunions d'information dont les dates seront annoncées dans les prochaines semaines.

* * * * *

1ère rangée: Guylaine Tardif et Colombe Fournier.

2ième rangée: Lyne Couture et Yolande Boudreau.

A toutes les personnes âgées de 18 à 99 ans et plus, vous devriez remplir un formulaire d'impôt Fédéral et Provincial afin d'obtenir vos crédits d'impôt, même si vous n'avez pas travaillé durant l'année ou que vous n'avez jamais été sur le marché du travail.

Un crédit de 100,00 \$ est remis pour la taxe fédérale sur les ventes.

ET

Un crédit de 100,00 \$ et plus de remboursement sur l'impôt foncier de votre demeure si vous êtes propriétaires et/ou locataires dans un logement non subventionné (privé).

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer auprès d'un comptable ou toute personne habiletée à faire des rapports d'impôt.

Source d'information: Info-Ainé(e)s
Tél.: 742-3640.



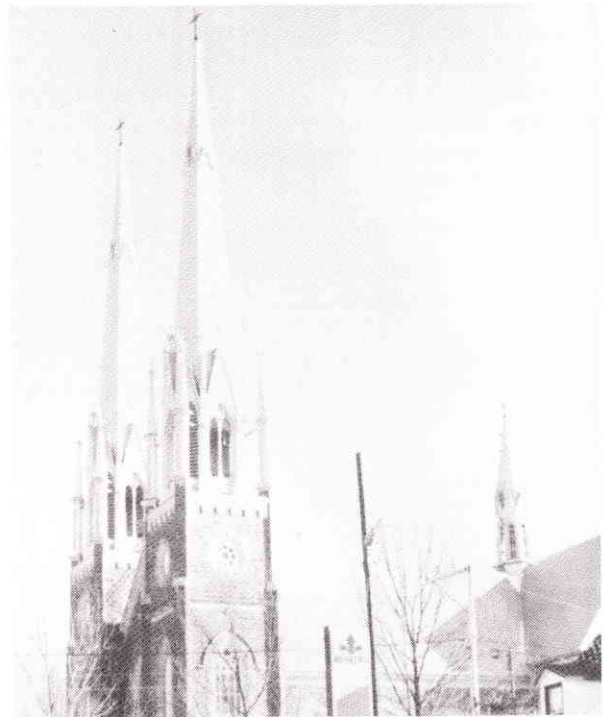
Editorial

Certificat en animation pastorale

Depuis l'année dernière, quelques co-paroissiens suivent des cours en animation pastorale. Ces cours sont dispensés par l'Université du Québec. L'objectif du cours est de former des laïcs capables d'assumer activement la mission pastorale de l'Eglise locale. Un programme varié donne un aperçu intéressant sur les divers aspects de l'Eglise, de la pastorale et de la richesse contenue dans les documents de Vatican II, richesse que nous connaissons malheureusement trop peu.

Pour prendre une part active dans l'animation pastorale en milieu paroissial, scolaire, hospitalier ou autres, une préparation facilite le plongeon. Quand le programme de trois années sera complété, le recrutement d'animateurs pour les besoins pastoraux qui pointent déjà dans nos paroisses n'en sera que plus facile. Il ne faut pas se le cacher, les pasteurs sont de plus en plus rares. On peut penser qu'avant deux ou trois ans, ils seront tous responsables de quelques paroisses. Nous aurons alors une église de mission. C'est peut-être ce qu'il faut espérer pour que nous nous prenions en main. Il est certain que pour aider nos pasteurs il ne faudra plus compter seulement sur les soeurs, les frères ou les enseignants.

Prenons l'exemple des écoles primaires. Même si dans notre milieu, l'école demeure confessionnelle, elle n'accepte plus de dispenser seule tout l'enseignement et l'éducation religieuse. Une part demeure à la famille et à la communauté paroissiale. Belle occasion pour les chrétiens de se serrer les coudes; c'est un moyen de témoigner de leur foi de baptisés. Et chaque chrétien devrait se sentir interpellé; appel qui respecte quand même les aptitudes des personnes de chacun.



Il faut se réjouir parce que notre milieu compte déjà des volontaires dans plusieurs domaines. Pourquoi ne pas leur faciliter ces engagements bénévoles par notre collaboration, si minime soit-elle? Des réalisations réussies, on connaît ça dans la paroisse aux deux clochers. Pensons au succès des festivités du Centenaire... à la dernière messe de minuit avec crèche vivante...

Ne lâchez pas. étudiants en pastorale, nous sommes fiers de vous.



Charles-Henri Guay, fm

Les affaires municipales

LE BUDGET 1990

REVENUS:

TAXES FONCIERES GENERALES	173 418\$
COMPENSATIONS AQUEDUC ET EGOUTS	46 351\$
COMPENSATIONS GOUVERNEMENTALES	8 274\$
AUTRES SERVICES RENDUS	9 145\$
AUTRES RECETTES	59 198\$
TRANSFERTS	84 165\$

TOTAL 380 551\$

DEPENSES:

ADMINISTRATION GENERALE	98 833\$
SECURITE PUBLIQUE	6 544\$
TRANSPORT	132 307\$
HYGIENE DU MILIEUR	51 690\$
URBANISME ET MISE EN	
VALEUR TERRITOIRE	15 988\$
LOISIRS ET CULTURE	49 605\$
FRAIS DE FINANCEMENT	22 484\$
AFFECTATIONS (IMMOBILISATIONS)	3 100\$

380 551\$

.Les taux de taxes et de tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année fiscale 1990

.Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 1.05\$/100\$ pour l'année 1990 conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1er Janvier 1990.

	1989	1990
USAGER REGULIER, BUREAU	255\$	165\$
AQUEDUC SEULEMENT	150\$	105\$
HOTEL, FOYER, PAVILLON PUBLIC	490\$	345\$
GRANGE, ETABLE, RESTAURANT-BAR	330\$	330\$
EPICERIE-BOUCHERIE, SALON DE COIFFURE,		
RESTAURANT SANS BAR	115\$	80\$
COMMERCE	65\$	50\$
CHALET SAISONNIER	135\$	95\$
CHAMBRE DE HOTEL (1)	20\$	15\$
PISCINE MORS-TERRE OU CREUSEE (plus de 2 mètres de diamètre)	35\$	25\$

Ceci termine la liste des tarifs de compensation "AQUEDUC ET EGOUTS".

.Les tarifs de permis de construction et des certificats d'autorisation sont ceux définis par l'article 3.2.7 du règlement de contrôle intérieur de la M.R.C. de la Matapédia, à savoir:

PERMIS DE CONSTRUCTION

BATIMENT PRINCIPAL	10\$
BATIMENT DE FERME	5\$
BATIMENT SECONDAIRE	5\$
TRANSFORMATION, AGRANDISSEMENT	5\$
INSTALLATION D'UNE MAISON MOBILE	10\$
CONSTRUCTION ET/OU REPARATION INSTALLATION SEPTIQUE	10\$
BATIMENT PRINCIPAL ET INSTALLATION SEPTIQUE (même demande)	15\$

CERTIFICAT D'AUTORISATION

REPARATION, DEMOLITION, DEPLACEMENT, CHANGEMENT D'USAGE	
NOUVELLE UTILISATION DU SOL	5\$

Le taux d'intérêt pour tous les comptes dûs à la corporation municipale est fixé à 20% par année.

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi, soit le jour de sa publication.

Votre toute dévouée.



Louise Bernier, sec.

Le 22 février 1990

LE PIERRE BRILLANT

Les affaires municipales

Quelques extraits du procès-verbal

APPEL D'OFFRES - RUE FORTIN

Considérant que la Municipalité de Val-Brillant désire la réalisation d'un projet de prolongement d'aqueduc et d'égoût sanitaire sur la rue Fortin;

Il est proposé par M. Jean-Guy Blanchet, appuyé par M. Jacques Côté et résolu unanimement d'autoriser l'appel d'offres dudit projet, et de publier ledit appel d'offres dans les éditions du 10 et 17 février 1990 dans le journal "L'Avant-Poste Gaspésien".

RUE FORTIN - AUTORISATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Val-Brillant est présentement en situation de pénurie en terrains desservis dans sa partie urbanisée;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Val-Brillant bénéficierait à court terme de 10 parcelles desservies sur la rue Fortin avec le prolongement d'aqueduc et d'égoût sanitaire projeté;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a déjà reçu un certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement du Québec en date du 12 octobre 1984 pour le projet antérieurement appelé "Place Lebel";

CONSIDÉRANT que ce certificat ne s'applique pas sur les quatre (4) parcelles situées sur la route 132;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Magella Pâquet, appuyé par Mme Colombe Fournier et résolu unanimement de demander au Ministère de l'Environnement du Québec, l'autorisation de prolonger l'aqueduc et l'égoût sanitaire de la façon décrite au plan numéro SG-83-24-01-03 préparé par le service de génie de la M.R.C. de la Matapédia et révisé en date du 05 février 1990, et qui comprend les parcelles sur la route 132.

De plus, la Municipalité de Val-Brillant mandate le service de génie de la M.R.C. de la Matapédia de faire parvenir les plans et la résolution au Ministère de l'Environnement.

AVIS AMICAL

Il est proposé par M. Magella Pâquet, appuyé par M. Jacques Côté qu'un avis amical soit envoyé à tous les contribuables dont le montant des taxes non payées est supérieur à 100.00\$.

→ → →

ARTICLE 25 - APPUI AU COMITE D'EMBELLISSEMENT

Mme Rita Aubut, représentante du comité d'embellissement informe que ledit comité présentera sous peu un projet Article 25. Ce projet aura comme objectif d'embellir certains terrains de la Municipalité. Elle demande à la Municipalité de parrainer ce projet.

CONSIDERANT que le comité d'embellissement de Val-Brillant a soumis un projet dans le cadre du programme de l'article 25 de la Loi sur l'assurance chômage;

CONSIDERANT que ce projet concerne de près la Municipalité, en ce qu'il vise l'embellissement de certains terrains;

Sur proposition dûment constituée, il est proposé par M. Jacques Côté appuyé par M. René Michaud et résolu unanimement que la Municipalité de Val-Brillant accepte la responsabilité du projet Val-Fleuri présenté dans le cadre du Programme de création d'emplois en vertu de l'Article 25 de la Loi sur l'assurance chômage. Que M. Marcel Auclair, Maire et Mme Rita Aubut sont autorisés au nom de la Municipalité de Val-Brillant à signer tout documents concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada. Que la Municipalité de Val-Brillant s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

COMITE URBANISME - AIRE PATRIMONIALE

M. Richard Sirois représentant du Comité d'Urbanisme achemine une demande d'appui auprès du Conseil Municipal de Val-Brillant afin que celui-ci entreprenne une démarche auprès du Ministère des Affaires Culturels dans le but de fournir une aide technique pour élaborer un projet de réglementation du secteur patrimonial dans le centre du village de Val-Brillant.

ATTENDU que la Municipalité de Val-Brillant est à élaborer un projet de plan d'urbanisme et des projets de règlements de zonage, de lotissement, de construction et de régie générale (relatif à l'article 116 de la L.A.U.);

ATTENDU que le centre du village de Val-Brillant est particulièrement riche en bâtiments patrimoniaux;

ATTENDU que le stock de bâtiments anciens qu'on y trouve a conservé son intégrité et qu'il constitue l'agglomération la plus importante de bâtiments patrimoniaux de la Vallée de la Matapédia;

ATTENDU que ce secteur patrimonial renforce le potentiel récréotouristique de la municipalité;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la communauté de conserver le caractère particulier du coeur du village de Val-Brillant.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Jacques Côté, appuyé par M. René Michaud et résolu de demander au directeur du bureau régional du ministère des Affaires culturelles de déléguer gratuitement un fonctionnaire pour nous aider à dresser un bref inventaire du stock de bâtiments anciens localisés au coeur du village et à élaborer une réglementation adéquate afin de protéger cette aire patrimoniale.

Le 22 février 1990

LE PIERRE-BRILLANT

Pommes de terres farcies aux poissons

2 pommes de terre
1 c. à table de graisse
2 c. à thé de beurre
1 oignon
1 poireau, le blanc seulement
2 c. à soupe de persil
Sel & Poivre
1 tasse de reste de saumon, thon ou morue, cuit.

Laver et sécher de belles pommes de terre plutôt longues, enrober de graisse, cuire dans le four à 400 pendant 20 minutes. Les sortir, les piquer un peu partout avec un couteau à légumes, remettre au four pendant 25 minutes encore.

Fondre le beurre, dorer l'oignon et le poireau, ajouter le persil frais, sel et poivre. Piquer les pommes de terre pour voir si elles sont bien cuites. Couper une tranche dans la longueur et vider la pomme de terre, bien piler et ajouter 3 c. à soupe de crème, mélanger au poisson en miette. Remettre la purée dans l'enveloppe (la pelure) saupoudrer de la chapelure fine sur le-dessus et ajouter quelques noisettes de beurre. Remettre au four 10 à 12 minutes. Servir avec légumes verts ou salade.

Marie-Paule Lauzier

Boutons de vieux garçons

1 1/4 tasse de cassonade
1 tasse de graisse
2 oeufs battus
1 c. à thé de soda
1 c. à table d'eau
1 c. à thé de vanille

Bien mélanger le tout.

Déposer par petites cuillerées sur une tôle bien graissée en laissant une bonne distance entre chaque.

Cuire 10 minutes à 375 F.

Glacer au beurre.

Alma Roy



Boutique Fleurs
36, rue du
Tél: 629-42

FLEURS POUR TOUS

Nos spécialités

Fleurs naturelles
Fleurs de
Plantes vivantes
f.

Ballons à
ou hélium

Service de
Service télé
les jours d
incluant le di

C'est un
de vous

Yolande Chicoi



Salon

Sylvie Coiffure
742-3315

Propriétaire
SYLVIE TREMBLAY

Val-Brillant, Qc. - GOJ 3LO

Heure d'ouverture

Mardi au jeudi: 9h00 à 18h00
Vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 8h00 à 12h00



FERNAND CÔTÉ

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT

SERVICES OFFERTS

- Club vidéo
- Location laveuse à tapis
- Service de photocopie
- Préparation de buffet froid pour toute activité
- Grande variété de produit maison
 - Sous-Marin
 - Pizza
 - Sauce à spaghetti
 - Creton
 - Cipaille
 - Poulet BBQ
 - Pâté à la viande

OBJET à V
LOC

Tarifs: \$1.00 po
\$2.00 po

s'adresser :

Mme Franco

742-3

Petites nouvelles, petites annonces...

NOUVELLES:

Décès: A l'hôpital d'Amqui est décédé le 3 février 1990, M. Léonard Turcotte 82 ans 2 mois fils de feu M & Mme Cyprien Turcotte (Elise Rioux). Il était le frère de M. Epiphane Turcotte de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédé le 3 février 1990, M. Rosaire Gauthier 64 ans 6 mois époux de Mme Ludivine Banville. Il était le père de Mme Gaspard Claveau (Cécile Gauthier) de notre paroisse.

- A l'hôpital de Rimouski est décédé le 8 février 1990, M. Benoit Belzile 44 ans époux de Mme Diane Lévesque de Rimouski. Il était le gendre de M & Mme Jean-Paul Lévesque de notre paroisse.

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Naissances: Marie-Christine née le 29 novembre 1989 fille de M & Mme Marc-André Fournier (Line Michaud) d'Amqui. Parrain et marraine M & Mme Raymond Fournier grands-parents de l'enfant. Le bébé est aussi la petite-fille de M & Mme Donia Michaud de notre paroisse.

- François né le 3 janvier 1990 fils de M & Mme André Boulianne (Louise Bérubé) de Val-Brillant. Parrain et marraine pas encore déterminés. Le bébé est le petit-fils de M & Mme Paul-Émile Bérubé de notre paroisse.

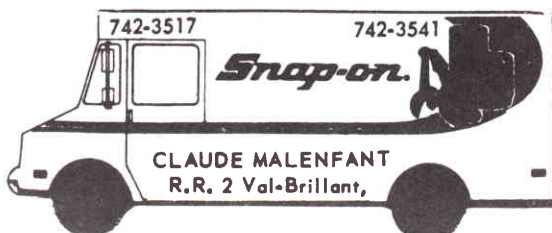
Félicitations aux heureux parents

Marguillers: Dimanche le 28 janvier 1990 a eu lieu l'élection des marguillers. Mme Laurette Thibeault a été réélue pour un deuxième mandat et Mme Ghislaine Paradis a été élue pour succéder à Mme Rosette Caron qui n'acceptait pas un nouveau mandat. Félicitations à ces dames et remerciements à la sortante.

Méli-Mélo: Ceci est mon dernier Méli-Mélo vous donnant des nouvelles de Val-Brillant. Merci à tous les lecteurs pour leur appréciation, pendant ces 10 années à votre service. Françoise

ANNONCES:

Remerciements: Mme Ludivine B. Gauthier et ses enfants remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie, offrandes de messes, visites au salon et assistance aux funérailles, lors du décès de M. Rosaire Gauthier survenu le 3 février 1990.



CONSTRUCTION
ENTREPRENEUR
GENERAL



BENOIT D'AMOURS INC.
Construction & Rénovation
Résidentiel, Commercial & Industriel

86 St-Pierre
Val-Brillant

742-3883

POINT D'ARRET

Persévérer dans la prière

Dieu nous semble se cacher souvent à nos yeux ou ne veut pas nous entendre et même ne nous permet pas de le trouver. Alors il faut se mettre à sa recherche, ce qui veut dire persévérer dans la prière.

N.S. a dit: "Priez, ne vous lassez pas de prier". S'il nous semble que Dieu ne nous entend pas, c'est que nous prions mal ou nous demandons des choses qui ne sont pas utiles à notre salut éternel, car le Tout-Puissant nous exauce toujours d'une manière ou d'une autre; il faut savoir accepter sa sainte volonté.

La prière bien faite suppose quatre qualités:

1: Prier avec attention, c'est-à-dire, en pensant à ce que l'on dit. "Ce peuple pharisien m'honore des lèvres, mais leur coeur est loin de moi".

2: Avec humilité, comme le Publicain de l'Evangile.

3: Avec confiance, en pensant qu'on est déjà exaucé avant même qu'on le demande. La femme de l'Evangile, atteinte d'une perte de sang, qui se disait en elle-même: "Si seulement je pouvais toucher à ses vêtements, je serais guérie", car il y avait foule autour de N.S.

4: Avec persévérance, Ste-Monique qui a prié pendant vingt ans pour la conversion de son fils St-Augustin.

Combien d'exemples similaires évangéliques pourrait-on y ajouter....

La prière rafraîchit l'âme comme la pluie rafraîchit la terre.

Marie-Jeanne Rioux

Un autre Val-Brillantois qui honore son patelin.

Frère Réal Fournier vient d'être nommé supérieur des communautés des Frères Maristes dans le district missionnaire de deux pays africains: le Malawi et la Zambie.

Avant d'accéder à ce poste, Réal travailla trois ans à Rome, au secrétariat des Missions Maristes, réparties à travers le monde. Aussi loin de sa chère Afrique, il se disait un exilé. Quelle ne fut pas sa joie lorsque ses supérieurs lui confièrent une tâche au Kenya. C'était en 1989. Il acceptait alors la gestion du Centre Mariste International de formation situé dans la ville de Nairobi. C'est là que le petit gars de Val-Brillant se trouvait quand il a été nommé supérieur des communautés et des écoles maristes de ces deux pays.

Réal est le fils de Lévis et de Blanche Allard.

Félicitations Réal et plein succès dans tes nouvelles responsabilités de la part de tes co-paroissiens.





les Lions

VISITE ET ACTIVITE CHEZ LES LIONS

1.: Le 18 novembre, le Club Lions recevait le Président de Zone Camil Richard et son épouse Lise lors d'un souper. Sur la photo, le Président Jean-Luc remettait un album du Centenaire de Val-Brillant à Camil pour souligner son passage parmi nous.



2.: A l'occasion des fêtes, le 17 décembre, le Club Lions avait organisé à l'école la Fête des Enfants qui fut une réussite. Le Père Noël a distribué deux cent trente-cinq présents aux enfants.

On remercie la population de Val-Brillant pour leur participation.

Jean-Luc St-Onge, Président



Le 22 février 1990

LE PIERRE-BRILLANT

[illegible]

A cartoon illustration of a boy with a surprised expression, wearing a headband, a short-sleeved shirt, and shorts. He is holding a bottle in his left hand and touching a small stool with his right hand. In the background, there is a table with a large dark jar and a potted plant on it.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Puerto Plata



Relief: baignée par les eaux de l'Atlantique, à 235 km de Santo Domingo, Puerto Plata est la métropole de la côte nord et l'une des stations balnéaires les plus populaires des Caraïbes, avec ses 125 km de plages publiques et une abondante végétation protégée par une chaîne de montagnes.

Climat: tropical (moyenne annuelle de 28 degrés C). Soirées fraîches en hiver; août est le mois le plus chaud; la saison des pluies s'étend de novembre à janvier.

Population: 75 000 habitants.

Formalités d'entrée: avoir une preuve de citoyenneté canadienne (passeport en règle permis de conduire ou acte de naissance). Si la carte de touriste n'est pas comprise avec le billet d'avion, on se la procure à l'aéroport de Puerto Plata, au coût de 5 \$ US, pour un séjour de 60 jours.

Vaccination: aucune.

Devises: le peso est l'unité monétaire de base.

Cartes de crédit: les cartes de crédit reconnues sont acceptées.

Banques: ouvertes de 9h à 14h, du lundi au vendredi.

Gouvernement: Puerto Plata est la deuxième plus grande ville de la République Dominicaine, où règne un régime tendant vers une sociale-démocratie.

Langue: l'espagnol domine, mais on parle aussi le français et l'anglais, surtout dans les hôtels et les restaurants.

Hébergement: une vingtaine d'hôtels de qualité à Puerto Plata et les environs, avec service adéquat et programmes d'animation. Appartements, villas et pensions à prix intéressants.

Renseignements généraux: Consulat et Bureau d'information touristique de la République Dominicaine, 1464, rue Crescent, Montréal, H3A 2B6 (514) 289-9398. Ouvert de 10h à 16h, du lundi au vendredi.




AGENCE DE VOYAGES - TRAVEL AGENCY

Normand Chicoine
conseiller

☎ 742-3302




Détenteurs d'un permis du Québec



Bonjour à vous tous, chers amirams

Nous amorçons cette nouvelle année après avoir passé de belles Fêtes.

Les jeunes ont eu de quoi se réjouir, un beau repas leur fut servi, suivit d'un échange de cadeaux, en plus ils ont tous reçu un présent en jouant au bingo. Il régnait vraiment un air de fête. Ils ont beaucoup d'amour à partager ces jeunes.

Jean-Paul II disait: "L'amour peut accomplir le prodige de faire fleurir sur un trou plein d'épines la rose de la joie; car dit-on l'homme moderne et surtout la jeunesse a soif de tendresse.

Dans la musique de Starmania il y a des mots qui font réfléchir "Y a-t-il quelqu'un dans l'univers qui puisse répondre à nos questions, à nos prières. Qui nous dira, qu'est-ce qu'on fait dans ce monde qui ne vous ressemble pas, qui nous dira ce qu'on fait là? IL y a longtemps que je ne vois plus la lumière du soleil dans mon univers obscur.

Pour moi tous les jours sont pareils. Pour moi la vie ne sert à rien, je suis un néon éteint. On ne les entend pas toujours les appels "Au secours" de tous ces êtres du désespoir qu'ils soient seuls, handicapés physiques ou psychologiques.

Il auront toujours besoin du support des gens qui aiment sans partage, sans compter leurs efforts pour leur venir en aide.

En attendant que l'amour continue à s'ouvrir à la vie je vous souhaite d'être heureux que le soleil brille de plus en plus sur vous, que sa lumière inonde votre cœur.

Estelle Turgeon



Société mutuelle
d'assurance générale
de la Gaspésie
et des Îles

PROMUTUEL

Assurances: -MAISON
-AUTOMOBILE
-FERME
-COMMERCE

M. Michel Hallé, rep. **536-3328**

DÉPANNEUR
MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8h00 a.m. à 10h00 p.m.
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC.



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
GOJ 3L0
C.P.: 216

STATION SERVICE
esso

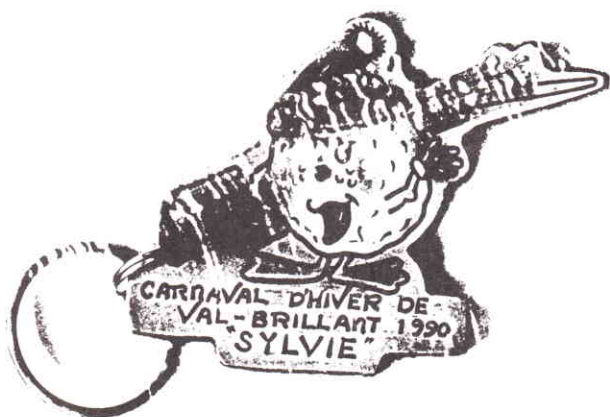
Dépanneur Licencié

Réal & Gilberte Dionne
VAL BRILLANT

742-3340

CARNAVAL DE VAL-BRILLANT

JOCELYNE CARON commandité par Fernand Côté



SYLVIE DESROSIERS commandité par
Le Bar "La Détente"



AVIS AVIS AVIS AVIS

N.B.: Les pistes de ski de fond sont présentement ouvertes. Avis aux intéressés.

LOGEMENTS A LOUER

L'Office Municipal a toujours des logements de libres : 2 de 3 1/2 pièces, libres immédiatement.

A compter du 1^{er} mars un autre sera vacant: 4 1/2 pièces face à la rue St-Louis, au rez-de-chaussé.

Faites votre demande même si vous n'êtes pas tout à fait prêts, c'est toujours sources de références afin de réserver pour les citoyens de Val-Brillant d'abord.

Téléphonez à: 742-3640 le jour
742-3824 le soir

Colombe Fournier, dir.

Bienvenue aux résidents des environs.

GÉNÉREUX DONATEURS

Mme Raoul Ross
Mme Philippe Beaulieu

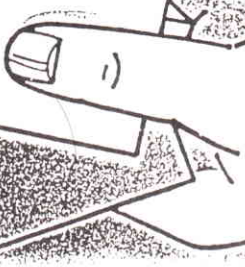
St-Tharcisius



THERY LABRECQUE commandité par
Marielle Claveau



**« LA DOUBLE
VIE DE VOS
ÉPARGNES »**



DES PRIMES MOINDRES OU COMPARABLES À CE QU'ON TROUVE AILLEURS

Le coût de l'assurance vie-épargne Desjardins est établi de la même façon pour tous les types de comptes. La prime est calculée en fonction de votre âge et du montant total d'assurance sur un compte donné.

Âge	Coût par 1 000 \$ d'assurance		Coût pour 10 000 \$ d'assurance	
	\$ par mois	\$ par mois	\$ par mois	\$ par mois
14 ans et moins	0,15	1,50		
15 à 39	0,25	2,50		
40 à 44	0,36	3,60		
45 à 49	0,50	5,00		
50 à 54	0,83	8,30		
55 à 59	1,25	12,50		
60 à 64	1,67	16,70		
65 à 69	2,50	25,00		
70 ans ou plus	Consultez le personnel de votre caisse			

La prime est calculée le dernier jour du mois et débitée automatiquement le lendemain:

- du compte d'épargne avec opérations pour l'assurance détenue sur EOP, CS, ET, REER, FEIR
- ou du compte d'épargne ES, si assuré.

Vous pouvez en vérifier l'inscription dans votre carnet.

Gilles, 40 ans, trois enfants

« Je ne suis pas du genre à m'inquiéter de l'avenir. Mais un accident bête, ça peut arriver à tout le monde. Je dois plus tranquille depuis que j'ai pris de l'assurance-vie sur mes comptes d'épargne. »



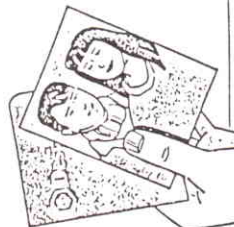
Madeleine, 34 ans, famille monoparentale

« Je suis seule pour subvenir aux besoins de mon fils, mais heureusement, pour quelques dollars par mois, j'ai assuré la vie de Julien. Plus tard, Julien pourra conserver cette assurance et l'augmenter selon ses besoins. »



Paul, 24 ans et Lucie, 22 ans

« Nous avons pris 10 000 \$ d'assurance vie-épargne sur notre compte conjoint. Ça ne coûte pas cher. Et puis, s'il arrive quelque chose, l'autre aura au moins le temps de se retourner... »



LES CONDITIONS D'ADHÉSION SONT TRÈS SIMPLES

- Pour adhérer, il suffit:
- d'être âgé de moins de 70 ans;
 - de répondre adéquatement aux conditions d'assurance incluses dans la demande d'assurance.

Les comptes conjoints

L'un compte conjoint appartenant à deux épargnants peut être assuré, à condition que les deux épargnants adhèrent à l'assurance vie-épargne Desjardins. Le montant d'assurance-vie est établi de la même façon que pour un compte individuel et repart également entre les deux adhérents.

La prime des deux épargnants est réduite à 80 % du coût attribuable au plus âgé.

Exemple: Monsieur a 42 ans, Madame a 38 ans.

Ils prennent l'assurance minimale de 10 000 \$ sur leur compte d'épargne stable. La prime mensuelle prélevée sur leur compte sera de 2,88 \$:

$$10\,000 \$ \times 0,36 \$ \times 80 \% = 2,88 \$$$

1 000 \$

Le montant d'assurance-vie de chacun est de
10 000 \$ + 2 = 5 000 \$.

Les mêmes règles s'appliquent à l'épargne à terme d'un compte conjoint.

**VOUS TRAVAILLEZ
FORT POUR METTRE
DE L'ARGENT DE
CÔTÉ**

**VOUS VOULEZ
QUE ÇA RAPORTE**

**VOUS VOULEZ
AUGMENTER
VOTRE SÉCURITÉ
FINANCIÈRE**

**LORS DE VOTRE PROCHAINE
VISITE À LA CAISSE,
DEMANDEZ D'ONG.**

Assurance

VIE-ÉPARGNE

Desjardins

**LA DOUBLE VIE
DE VOS ÉPARGNES**

Assurance vie
Desjardins

**POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRES
OU POUR ASSURER LA DOUBLE VIE DE VOS ÉPARGNES**

CONTACTEZ :

**La caisse populaire
de Val-Brillant**



Siège social
9, rue St-Pierre Ouest, C.P. 250
Val-Brillant, Cte Matapédia
(Québec)
G0L 3L0
(418) 742-3271